

## L'édito par Franck Dreyer

Responsable de l'Atelier Développement Responsable du Sncd

### E njeux de la COP21

L'hexafluorure de soufre : inspiré, il rend la voix plus grave et, en parallèle, il est capable de désinfecter les matériels respiratoires médicaux. Seul bémol, il fait partie des quatre grands gaz à effet de serre susceptibles d'augmenter dangereusement la température de la planète.

Pour lutter, entre autres, contre cet état de fait, la France va accueillir, fin 2015, la **vingt-et-unième Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies (COP21)** sur les changements climatiques. L'objectif est d'aboutir à un nouvel accord international sur le climat, applicable à tous les pays, pour maintenir le réchauffement mondial en deçà de 2°C.

Alors et en restant modestes, nous sommes contents de participer à un effort commun pour accompagner ce challenge et l'implication des **signataires de la Charte Sncd Développement Responsable** apporte sa contribution à cet effort général, reconnu d'utilité publique.



PARIS2015  
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE  
COP21·CMP11

## Le saviez-vous ?

### Faisons la lumière sur les ampoules

#### L e transport et le recyclage des lampes usagées sont financés grâce à l'éco-contribution que tout utilisateur paie lors de l'achat d'une lampe neuve.

La première étape de la collecte repose sur chacun d'entre nous : elle est basée sur l'apport volontaire des ménages et des professionnels qui ont la responsabilité de rapporter leurs lampes par leurs propres moyens à un point de collecte.



#### Petit panorama des gestes faciles à adopter

Les lampes fluorescentes ont remplacé nos bonnes (pas si bonnes en fait) vieilles ampoules. **Cinq fois moins gourmandes en énergie**, elles garantissent une **durée de vie dix fois supérieure** à celle des ampoules classiques. Outre l'aspect économique, ce progrès réduit considérablement les volumes de déchets d'ampoules usagées. Elles sont aussi plus sûres car contrairement aux ampoules classiques qui produisent 95% de chaleur pour 5% d'énergie, les ampoules fluorescentes ne sont pas ou sont peu calorifiques : exit le risque de brûlure ou d'incendie.

### À vos calculettes !

Remplacer une ampoule classique de 100 W par une lampe basse consommation de 23 W génère, tout au long de la durée de vie de la lampe, une économie d'énergie de 800 kWh, soit environ 88 € (au prix moyen de l'électricité de 0,11 € du kWh), c'est-à-dire **plus de 2 ans d'éclairage gratuit**.

Lampe à incandescence	Lampe basse consommation
30 W	9 W
40 W	11 W
60 W	15 W
75 W	20 W
100 W	23 W

### Que faire des ampoules usagées ?

Pour un volume faible, vous pouvez déposer vos ampoules usagées dans les magasins qui les vendent, des **bacs de recyclage** sont prévus à cet effet, sur le modèle des piles usagées. Avec près de 20 000 points de collecte sur le territoire, vous devriez facilement trouver un point de recyclage à proximité.

Vous pouvez aussi vous en débarrasser dans les **déchèteries** ou auprès de votre **électricien** favori.

Pour des volumes plus importants, adressez-vous à un opérateur d'enlèvement des déchets recyclables. **Récylum** (Eco-organisme à but non lucratif, à ce jour le seul à collecter les ampoules usagées) a collecté en 2014 plus de **43 millions de lampes à économie d'énergie**, soit un volume de 4 480 tonnes !

Dans tous les cas, pensez à **spécifier à votre électricien l'enlèvement et le recyclage des ampoules et néons usagés** à chacune de ses interventions (il les remettra alors à son distributeur) !

Faites-vous partie des 66% de Français qui déclarent recycler leurs ampoules ? Si tel n'est pas le cas, vous savez maintenant combien il est simple de venir gonfler ces statistiques.

Si les lampes éclairent notre quotidien, elles ne sont pas très brillantes pour la planète. Des solutions existent pour réduire l'impact de l'usage de ces ampoules dont nous ne pouvons pas nous passer. Outre le choix du système d'éclairage, le recyclage figure parmi les pistes incontournables d'un usage responsable des ampoules lumineuses.

## Idées reçues :

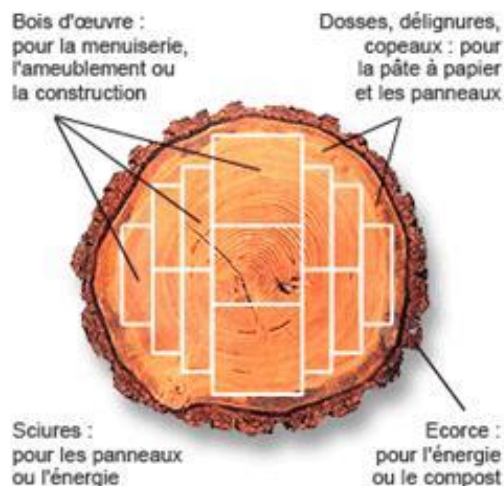
### On entend tout et son contraire sur les impacts de la filière du papier. Qu'en est-il vraiment ?

#### **L**e papier et la forêt :

Le déboisement intensif de forêts primaires en Afrique, en Amérique du Sud ou en Asie est une réalité contre laquelle chacun doit agir. Mais la filière « papier » n'en est pas responsable.

En France et en Europe, l'industrie papetière participe à la gestion et au développement des forêts puisque 70% des fibres vierges utilisées dans la fabrication de la pâte à papier proviennent des bois de coupes d'éclaircies nécessaires à la croissance de la forêt.

Cette filière est ainsi l'un des premiers contributeurs à l'entretien et au développement des espaces



Source : [CNUCED](#)

forestiers. La forêt européenne croît chaque année de 660 000 hectares. En France, la forêt a gagné près de 500 000 hectares (l'équivalent d'un département comme les Bouches du Rhône) au cours des 10 dernières années.

(Source : [ADEME](#) et [AFDPE](#))

### Les papetiers sont à la pointe dans l'engagement environnemental

Ces vingt dernières années, les investissements massifs réalisés par l'ensemble de la filière dans des procédés industriels moins polluants ont notamment généré une diminution de 80% des rejets dans l'eau, une réduction de plus de 30% des consommations d'énergies, une diminution de 50% des émissions de CO<sub>2</sub> par tonne produite...

(Source : [COPACEL](#))



#### La fabrication du papier a un impact sur l'environnement comme toute autre activité

Toute activité a un impact sur l'environnement, le but est de le minorer. Le papier est l'un des rares produits qui soit à la fois naturel, renouvelable, recyclable et biodégradable sans altérer les ressources des générations futures.

→ **Le papier se recycle en effet 5 fois (7 fois pour le carton).**

La filière est engagée depuis des années dans la promotion d'un usage responsable du papier et de l'imprimé et est la première industrie du recyclage en France avec un taux moyen supérieur à 60% pour les papiers-cartons. **En France, plus d'un papier sur deux est recyclé.**

Combien de filières économiques peuvent revendiquer un tel bilan environnemental ?

(Sources : [ADEME](#) et [ECOFOLIO](#))

### Contribuez, vous aussi, à une utilisation plus responsable du papier !

- utilisez du papier fabriqué à partir de fibres vierges issues de forêts gérées durablement ou utilisez du papier 100% recyclé,
- réduisez le grammage et le format de vos imprimés : un papier de 80g/m<sup>2</sup> au lieu de 100g/m<sup>2</sup> permet de réduire de 20% sa consommation,
- limitez les impressions couleurs,
- au moment de l'impression, privilégiez l'impression recto/verso sur du papier recyclé avec des encres végétales et choisissez un imprimeur qui garantit la gestion de ses déchets et solvants,
- favorisez le ciblage de vos envois de courrier,
- maîtrisez votre consommation de papier en n'imprimant que ce qui est nécessaire,
- jouez sur la complémentarité des supports papier et Internet,
- triez votre papier en le déposant dans les conteneurs prévus à cet effet pour favoriser son recyclage.

## Trucs & Astuces :

### J'économise l'eau

Un robinet qui goutte perd en moyenne 5 litres d'eau par heure, soit 120 litres par jour. Sur une année, ce sont près de 43 m<sup>3</sup> d'eau perdus, soit l'équivalent d'une piscine de 8 mètres de long sur 4 mètres de large. Des pochettes de joints sont disponibles dans tous les bons magasins de bricolage.



Equipez-vous gratuitement d'un **kit de réduction de consommation**.

Rendez-vous sur le site [jeconomiseleau.org](http://jeconomiseleau.org) et remplissez le formulaire pour recevoir gratuitement le kit qui va vous permettre de réduire votre consommation de 30 à 40 %.

Limitez votre consommation de côtes de bœuf ! En effet, il faut 13 000 litres d'eau pour produire 1 kg de cette viande.

**Quiz** : de combien de côtes de bœuf devez-vous vous priver pour remplir une piscine de 8 mètres de long sur 4 mètres de large ?



## Évènements / Agenda

- Du 22 au 26 juin : **Semaine européenne de l'énergie durable**
- Du 16 au 22 septembre : **Semaine européenne de la mobilité**



Retrouvez l'ensemble de nos publications concernant le Développement Responsable sur notre site.

### Comité de Rédaction et Atelier Développement Responsable du Sncd :

L'équipe est constituée de Laurence HULIN de MEDIAPOST Communication, Virginie FILLION-DELETTE de Culture Papier, Anne BERIOT-CAYLA du Sncd et Franck DREYER de REED DATA. Et pourquoi pas vous demain ?

**Vous souhaitez réagir, témoigner, vous investir sur le Développement Responsable : Alors n'hésitez pas, rejoignez-nous !**



Réponse au Quiz : environ 3,3 côtes de bœuf. Cela dépend bien sûr également de la profondeur de la piscine.